

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GIRAUT DE BORNEIL

PROCES-VERBAL

Séance du mardi 3 juin 2025

Année scolaire : 2024/2025

Numéro de séance : 5

Date de la transmission de la convocation aux membres : lundi 19 mai 2025

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) : non

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président du conseil d'administration : M. NORMAND Laurent

Secrétaire de séance : M. LACAUD Carl

Quorum : 13

Nombre de présents : 13 au début de la séance

Nombre de votants : 13 au début de la séance

Ordre du jour

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 17 février 2025
- 3- Affaires financières
 - a. Compte financier 2024
 - b. Affectation du résultat
 - c. DBM
- 4- Contrats et conventions
- 5- Informations et questions diverses

	CIV	NOM Prénom	Représentant CA	Absent	Excusé	émargement
Représentants de l'institution	M.	NORMAND Laurent	Proviseur - Président			
	M.	LACAUD Carl	Principal Adjoint			
	M.	LE GOANVIC Didier	Secrétaire général d'EPL			
	Mme	REYJAL-POUCHARD Céline	Conseillère Principale d'éducation			
	Mme	SEDAN Annie	repr. SIVOS		X	
	Mme	DUCROCQ Corinne	repr. CD24			
	M.	MORAND Jimmy	repr. commune			
	M.	BUFFAT Marc	personnalité qualifiée			
TOS		3 sièges non pourvus				
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	M.	LACOTTE Lionel	repr. Pers. Enseignant			
	Mme	VIDAL-GERAUD Anne-Sophie	repr. Pers. Enseignant			
	M.	THIBAUT David	repr. Pers. Enseignant			
			3 sièges non pourvus			
Représentants des élèves	Mlle	PEDENON Louise 3ème 3	repr. Elèves			
	Mlle	NGUYEN Mai 4ème 3	repr. Elèves			
	Mlle	DENNE Kristen 4ème 1	repr. Elèves suppl.			
	Mlle	JUHEL Erwan 3ème 1	repr. Elèves suppl.			
Représentants des parents d'élèves	Mme	GUADAGNA Alexandra	repr. Parents d'élèves APE Collège Giraut de Borneil			
	Mme	BEAUVIEUX Virginie	repr. Parents d'élèves APE Collège Giraut de Borneil			
	M.	MAQUET Jean-Michel	repr. Parents d'élèves		X	
	Mme	MAQUET Aline	repr. Parents d'élèves		X	
	Mme	CANTY Laetitia	repr. Parents d'élèves		X	
	M.	CLERGERIE Fabien	repr. Parents d'élèves			
	Mme	PERRIER Christine	repr. Parents d'élèves suppl.			
	Mme	BRIVADIS Julia	Agent comptable			
Total		membres Titulaires membres Suppléants				

invité 17. BAREAU Francis - Fondé de Pouvoir,

Signatures :

Le président,



Laurent NORMAND

Le secrétaire de séance,



Carl LACAUD

Le conseil d'administration est ouvert à 18h09.

13 membres sont présents en début de séance. Le quorum est atteint et les délibérations peuvent se dérouler régulièrement. M. NORMAND, proviseur et président du conseil d'administration, remercie les membres pour leur présence.

1) Désignation du secrétaire de séance : M. LACAUD, principal adjoint, est volontaire.

VOTE : Nombre de votants : 13 POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2) Approbation du procès-verbal du lundi 17 février 2025

M. NORMAND poursuit avec le retour sur le procès-verbal de la séance du lundi 17 février 2025 dont il rappelle l'ordre du jour. Il demande s'il y a des questions ou des interventions à ce sujet. En l'absence de commentaires, il met le procès-verbal aux voix.

VOTE : Nombre de votants : 13 POUR : 13 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3) Affaires financières

M. NORMAND présente Mme BRIVADIS, agent comptable, et M. BAREAU, fondé de pouvoir, qui dispose de toutes les délégations concernant la cité scolaire.

a. Compte financier 2024

Le rapport de gestion de l'ordonnateur et du secrétaire général portant sur l'exercice budgétaire 2024 et le rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2024 ont été transmis en amont du conseil d'administration, le vendredi 23 mai 2025. Un temps d'échange avec les personnels de la cité scolaire a été organisé le mardi 27 mai 2025.

Rapport de gestion

M. NORMAND présente les grandes lignes du rapport de gestion, sa cohérence, et détaille les services relatifs à la gestion. Le fonctionnement comptable de la cité scolaire est précisé en mettant en avant l'articulation entre le collège et le lycée.

M. LE GOANVIC rappelle la création du service SRH au niveau du collège depuis deux ans et la globalisation des subventions des collectivités de rattachement (conseils départemental et régional) au niveau de la cité scolaire. Les dépenses et les recettes par service sont détaillées.

Mme GUADAGNA demande une précision concernant une dépense liée au transport.

M. LE GOANVIC précise qu'il s'agit de la visite des lycées professionnels de Chardeuil (Coulaures) et Porte d'Aquitaine (Thiviers).

Les activités financées par les subventions et les travaux réalisés sont ensuite présentées.

M. LACOTTE demande la raison de la non présence du service SRH dans le rapport de gestion.

M. BAREAU et Mme BRIVADIS indique que ce service est une simple boîte aux lettres comptable et que les recettes et les encaissements apparaissent dans le rapport sur le compte financier.

Rapport sur le compte financier

Mme BRIVADIS présente le principe du rapport sur le compte financier et précise que les votes portent sur l'arrêt du compte financier 2024 pour passer à la nouvelle année, puis sur l'affectation du résultat qui sera le service général, seul service pour le collège.

Les tarifications scolaires du SRH devraient être distinctes entre collégiens et lycéens mais, compte tenu de la convention signée, une seule tarification est mise en œuvre.

Mme BRIVADIS rappelle l'alerte lancée par l'agent comptable intérimaire lors de la présentation du compte financier 2023. A partir de 2025, 70 % du budget du collège (et non plus 90 %) seront reversés au lycée.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation soulignent qu'ils n'ont pas eu souvenir d'alertes depuis des années ; la seule serait celle lors de la présentation du compte financier 2023.

Mme GUADAGNA indique que des voyages ont été montés et votés pour, au final, ne pas avoir lieu cette année. M. NORMAND rappelle la difficulté et la brutalité pour tous les acteurs de la communauté éducative d'avoir été contraints de ne pas mettre en œuvre ces projets, compte tenu des difficultés financières. Mme BRIVADIS précise la nécessité d'avoir la trésorerie pour engager et que les recettes relatives au projet soient effectivement encaissées, notamment celles des familles.

M. MORAND demande des précisions concernant les impayés des familles du collège. Les créances anciennes sont sur le lycée, en l'absence du service SRH pour le collège. Les créances nouvelles sont, elles, sur le collège. Un travail de fond est à mener par le service de l'intendance auprès des familles. Le montant des créances est d'environ de 53 000 € dont environ 2 000 € sont non solvables. Le recouvrement des créances nouvelles est meilleur que par le passé (le taux n'a augmenté que de 1,14 point entre 2023 et 2024).

M. CLERGERIE parle des dettes constituées par les créances anciennes et demande ce qui peut être mis en place pour renflouer les dettes. M. NORMAND rappelle le plan proposé par M. FAYOLLE, ancien agent comptable intérimaire (recouvrement des créances, demandes de subventions exceptionnelles...).

Mme NGUYEN quitte la séance à 19h28.

Des échanges ont lieu sur les possibilités pour l'avenir du collège.

M. LACOTTE questionne les termes fonctionnement et investissement et Mme BRIVADIS y répond. M. MORAND demande pourquoi la DGF a été plus élevée en 2023 ; c'est lié à l'augmentation du prix des énergies. Des discussions ont lieu sur les investissements et Mme DUCROCQ explique les difficultés rencontrées par le Conseil départemental.

Mme BRIVADIS conseille de ne pas trop détailler le fléchage des crédits et de voter plutôt une enveloppe globale pour les projets.

M. NORMAND auquel se joignent les membres du conseil d'administration, remercie Mme BRIVADIS.

M. NORMAND soumet au vote le compte financier 2024 et l'arrêt des comptes 2024.

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 9 ABSTENTION : 3 CONTRE : 0

b. Affectation du résultat

M. NORMAND soumet au vote l'affectation du résultat au service général.

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

M. NORMAND remercie M. BAREAU et M. LE GOANVIC.

c. DBM

Aucune DBM n'est présentée.

4) Contrats et conventions

M. LE GOANVIC, secrétaire général de l'établissement, présente aux membres du conseil d'administration les actes suivants qui sont soumis au vote. Un document détaillant les actes est distribué.

- *Conventions d'hébergement pour les stages d'immersion ou d'observation.*

Mme DUCROCQ demande s'il est possible de déléguer au chef d'établissement. Dans ce cas, il serait nécessaire de faire voter un modèle de convention.

LP Léonard de Vinci de Périgueux

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

LP Porte d'Aquitaine de Thiviers

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

LP Chardeuil de Coulaures

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

ESPC Saint-Joseph de Périgueux

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

LP Pablo Picasso de Périgueux

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

LP Pablo Picasso de Périgueux

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

BTP CFA de Périgueux

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

MFR de Thiviers

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

MFR de Beynac

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

LPA Guillaumin de Saint-Yrieix

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

CCI de Boulazac

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

- *Actes soumis au vote ou pour information.*

Avenant Rencontres chorales

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Avenant 2025 Convention MDPH

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Convention de la salle du Parc de Thiviers

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Avenant convention Classe relais

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Avenant contrat d'assurance MAIF

VOTE : Nombre de votants : 12 POUR : 12 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Pour information, la convention cadre entre le Département et les établissements scolaires (téléphonie) est présentée.

5) Informations et questions diverses

M. NORMAND annonce la tenue des prochains conseils d'administration qui auront lieu les 30 juin et 1^{er} juillet 2025 pour la présentation du projet d'établissement et du bilan pédagogique annuel.

M. LACOTTE a questionné en amont M. NORMAND sur trois thématiques :

- M. NORMAND explique qu'un travail sur la répartition des crédits pédagogiques va être engagé dans le cadre d'une meilleure transparence.
- L'augmentation du forfait de demi-pension entre les 1^{er} et 2^e trimestres est dû à la répartition des jours sur un trimestre : 70 jours au 1^{er} trimestre, 55 au 2^e trimestre et 55 au 3^e trimestre, soit 180 jours par année scolaire.
- L'ensemble des personnels aura accès aux toilettes de l'étage de l'administration.

M. CLERGERIE questionne sur le déplacement des élèves à l'extérieur du collège et l'interaction avec des personnes extérieures. M. NORMAND va éclaircir cette situation et les dispositions seront prises.

En l'absence d'autres interventions et l'ordre du jour étant épuisé, M. NORMAND lève la séance à 20h42.